



# Conseils des directeurs de masters pour les choix de matières et de parcours

## Master Droit Notarial

### Conseils aux étudiants de L1 :

En licence 1, les quelques choix que l'on peut faire sont totalement indifférents dans la perspective d'une poursuite d'études en master de droit notarial.

### Conseils aux étudiants de L2 :

Dans l'UE 35, le choix de « l'histoire du droit des obligations » ou de « l'histoire de l'administration » est indifférent. Dans l'UE 45, le choix de « l'histoire du droit pénal » ou de « l'histoire des idées politiques » est indifférent.

### Conseils aux étudiants de L3 :

Il est indispensable de choisir le parcours « droit privé » de la L3. Dans ce parcours, il convient de choisir comme matières assorties de travaux dirigés le « droit civil (contrats spéciaux) » et le « droit des sociétés (droit commun) » au premier semestre (UE 51 et UE 52). Au second semestre, il convient de choisir comme matières assorties de travaux dirigés le « droit civil (régimes matrimoniaux) » et le « droit des sociétés (droit spécial) » (UE 61 et UE 62).

Dans l'UE 53, nous conseillons de choisir le « droit du travail (relations individuelles) » et, au choix, « l'extinction des obligations » ou le « droit de la copropriété ». Dans l'UE 54, il convient de choisir le « droit de l'Union européenne ». Dans l'UE 55, nous conseillons vivement les « relations juridiques à trois personnes » et « l'imposition du revenu des personnes physiques ».

Dans l'UE 63, nous conseillons d'une part, le « droit administratif des biens » ou le « droit judiciaire privé » et, d'autre part, « endettement et surendettement » ou le « droit des données personnelles ». Dans l'UE 64, il convient de choisir les « libertés fondamentales ». Dans l'UE 65, il convient de choisir le droit des « baux d'habitation » et le « droit de la consommation ».



### Conseils aux étudiants d'un master 1 autre que celui de droit notarial :

Ceux des étudiants inscrits dans une autre mention de master juridique et qui envisageraient d'intégrer le master 2 de droit notarial sur une place laissée vacante par un étudiant ayant échoué en fin de master 1 de droit notarial (ou ayant abandonné cette mention) ont intérêt à choisir, dans la mesure du possible, un maximum de matières correspondant au programme du master 1 de droit notarial. En tout état de cause, seul un très bon dossier permettra de compenser les lacunes résultant de ce que certaines matières du M1 mention « droit notarial » n'auront pas été choisies par les candidats venant d'une autre mention de master juridique.

\*\*\*\*

## Master Justice, procès et procédures, parcours carrières judiciaires

Pour intégrer le master Justice, procès et procédures, parcours carrières judiciaires, il est impératif d'avoir suivi en troisième année de licence le parcours droit privé.

Les directeurs de master conseillent les choix de matières suivants en troisième année de licence :

### SEMESTRE 5 :

**UE 51** : une matière à TD imposée : contrats spéciaux

**UE 52** : une matière à TD à choisir librement : droit du travail (relations individuelles) ou droit des sociétés

**UE 53** : une « matière à 35 heures » à choisir (selon le choix effectué au titre de l'UE 52) : droit du travail (relations individuelles) ou droit des sociétés

**UE 53** : une « matière à 15 heures » à choisir librement : l'extinction des obligations (fortement conseillé) ou la copropriété

**UE 54** : une « matière à 35 heures » imposée : droit de l'union européenne

**UE 55** : deux « matières à 25 heures » à choisir librement : droit pénal spécial des personnes ou relations juridiques à 3 trois personnes (fortement conseillé) ou droit des biens (proposé au titre de l'année 2022-2023 uniquement)

**SEMESTRE 6 :**

**UE 61 :** une matière à TD imposée : droit judiciaire privé

**UE 62 :** une matière à TD imposée : régimes matrimoniaux

**UE 63 :** une « matière à 35 heures » à choisir : droit du travail (relations collectives) ou droit spécial des sociétés

**UE 63 :** une « matière à 15 heures » à choisir : Endettement et surendettement (choix impératif pour l'étudiant souhaitant devenir commissaire de Justice) ou droit des données personnelles ou justice pénale internationale (éventuellement)

**UE 64 :** une « matière à 35 heures » imposée : libertés fondamentales

**UE 65 :** deux « matières à 25 » heures à choisir librement : droit pénal spécial des biens ou droit de la consommation ou droit des baux d'habitation (choix impératif pour l'étudiant souhaitant devenir commissaire de Justice)

\*\*\*\*

## **Master Droit de l'entreprise DJCE**

### ***Conseil aux étudiants de L3 :***

***Matières à TD obligatoires sur l'année : droit des sociétés et droit social***

### ***Matières non assorties de TD :***

#### Au semestre 5 :

- **UE 53 :** contrats spéciaux et au choix parmi les matières à 15 h : l'extinction des obligations ou copropriété
- **UE 55 :** Imposition sur le revenu des personnes physiques et au choix : Droit public des affaires, Relations juridiques à 3 personnes ou Droit des associations, Droit pénal des personnes, Droit des biens

#### Au semestre 6 :

- **UE 63 :** DJP et au choix parmi les matières à 15 h : Endettement et surendettement ou Droit des données personnelles
- **UE 65 :** Droit de la consommation puis au choix : Histoire du droit des affaires, Droit des baux d'habitation ou droit pénal des biens



## **Master Droit de l'entreprise Contrats et contentieux d'affaires**

### ***Conseil aux étudiants de L3 :***

Il est recommandé de suivre le parcours de droit privé, et d'opter pour les TD de droit judiciaire privé, de droit des sociétés et de droit social. Le choix du parcours de droit public n'est toutefois pas réhibitoire.

\*\*\*\*\*

## **Master Droit des assurances**

En L3, il est conseillé de choisir en TD la matière contrats spéciaux au S1 (l'autre matière pouvant être librement choisie par l'étudiant selon ses préférences) et, au S2 les matières régimes matrimoniaux et droit judiciaire privé.

Pour les matières de 15h, sont conseillées : "Extinction des obligations" au S1 et "Droit des données personnelles" au S2.

Pour les matières de 25h, sont conseillées : "Impôt sur le revenu des personnes physiques" et "Relations juridiques à trois personnes" au S1 ; "droit de la consommation" au S2.

\*\*\*\*\*

## **Master Droit des libertés**

En première et deuxième année de licence toutes les matières à option peuvent être choisies, mais il est toutefois fortement conseillé de prendre en L1 les institutions internationales au semestre 1 et les relations internationales au semestre 2.

Le choix des matières est en revanche très important en troisième année. Le master Droit des libertés est accessible tant aux étudiants ayant choisi en L3 un parcours droit public que de droit privé. Toutefois, compte tenu de l'offre de formation et des matières assorties de TD, le parcours droit public de L3 est peut-être plus adapté.

### **Sont indispensables en L3 :**

- Semestre 5 : Droit international public I, Droit de l'Union européenne
- Semestre 6 : Libertés fondamentales

**Sont fortement conseillés en L3 :**

- Semestre 5 : Contentieux administratif, Théorie du droit, Droit de la sécurité
- Semestre 6 : Droit international public II, Justice pénale internationale, Contentieux européens

**Sont intéressants :**

- Semestre 5 : Droit du travail (Relations individuelles), Droit pénal spécial des personnes, Droit de l'environnement et de la bioéthique, Droit des associations
- Semestre 6 : Droit judiciaire privé, Droit pénal spécial des biens, Droit des données personnelles

**Master Droit des libertés parcours Droit pénal des libertés**

[sous réserve d'habilitation]

En première et deuxième année de licence toutes les matières à option peuvent être choisies, avec sans doute néanmoins un intérêt particulier pour Histoire de la justice (L1) et Histoire du droit pénal (L2).

Le choix des matières est en revanche très important en troisième année.

Le parcours Droit pénal des libertés du Master Droit des libertés est accessible tant aux étudiants ayant choisi en L3 un parcours droit public que de droit privé.

**Sont indispensables en L3 :**

- Semestre 5 : Droit de l'Union européenne, Droit international public I, Droit pénal spécial des personnes
- Semestre 6 : Libertés fondamentales, Droit pénal spécial des biens

**Sont fortement conseillés en L3 :**

- Semestre 5 : Droit de la sécurité, Contentieux administratif, Théorie du droit
- Semestre 6 : Justice pénale internationale, Contentieux européens

**Sont intéressants :**

- Semestre 5 : Droit du travail (Relations individuelles), Droit de l'environnement et de la bioéthique, Droit des associations
- Semestre 6 : Droit judiciaire privé, Droit des données personnelles

\*\*\*\*\*

**Master Droit international et Droit européen, parcours : Droit et régulation des marchés internationaux**

Le master Droit international et Droit européen, parcours : Droit et régulation des marchés internationaux intègre tout autant des étudiants ayant suivi un parcours de droit public qu'un parcours de droit privé voire encore un parcours mixte droit public/droit privé. De fait, les étudiants sont donc assez libres quant à leurs choix de matières. Il est néanmoins impératif de prendre toutes les matières qui au cours de chaque année marquent une ouverture vers l'international et l'Union européenne. Les étudiants privilégieront aussi les matières qui permettent de comprendre le droit des affaires dans leurs parcours de droit.

\*\*\*\*\*

**Master Droit public (parcours contrats, finances et gouvernance publics)**

Il est préconisé aux étudiants qui veulent intégrer le Master Droit public de plutôt choisir en L3 le parcours Droit public. Il est conseillé :

**Au semestre 5 :**

- Pour les matières à TD de choisir : le droit des services publics et le contentieux administratif
- Pour les matières non assorties de TD : le droit public des affaires et le droit des associations

**Au semestre 6 :**

- Pour les matières à TD de choisir : le droit administratif des biens et libertés fondamentales



- Pour les matières non assorties de TD : histoire du droit administratif au semestre 6

Il ne s'agit toutefois que de conseils : d'autres choix sont possibles.

\*\*\*\*\*

## **Master Droit civil - Parcours Protection des personnes vulnérables**

L'entrée en master Droit civil - Protection des personnes vulnérables exige une bonne assimilation des connaissances fondamentales de droit civil : introduction au droit, les personnes, la famille, les biens, les obligations (Contrats, responsabilité, régime général), les régimes matrimoniaux.

En L3, il est impératif d'étudier les contrats spéciaux (semestre 5) et le droit des régimes matrimoniaux (semestre 6) en TD. Il est conseillé également de suivre l'enseignement de droit judiciaire privé à TD sans que cela soit impératif (Cours obligatoire ; TD facultatif). Il est par ailleurs recommandé de choisir des matières de droit privé en matières assorties de TD.

Les matières suivantes, non assorties de TD, sont également recommandées : la copropriété ou l'extinction des obligations (semestre 5) ; Droit pénal spécial des personnes ou Droit des associations (semestre 5) ; endettement et surendettement ou droit des données personnelles (semestre 6) ; Droit de la consommation (semestre 6).

\*\*\*\*\*

## **Master Droit du numérique**

Toutes les options et les choix de matières à TD sont possibles en L1, L2 Droit.

En L3 Droit, le choix des matières à TD est libre. Les étudiants devront avoir suivi obligatoirement les cours de droit des données à caractère personnel (semestre 6) et de contentieux européen (semestre 6).